

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine  
30 juin 2020

## Un projet « post-Covid » qui n'annonce pas la refondation d'un projet régional pourtant nécessaire

Dès le mois d'avril, dans une expression sur « *l'annonce des mesures d'urgence du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, sur la situation et les perspectives* », le CESER alertait sur l'urgence de réfléchir sans attendre à la sortie de crise liée à la Covid-19, et à l'impérieuse nécessité de mutations aux plans économique, social, écologique mais aussi démocratique. Il proposait de réorienter de façon globale la stratégie régionale pour engager les mutations.

Le Conseil régional présente aujourd'hui une proposition pour élaborer collectivement (au sein de l'institution régionale et dans les territoires) une stratégie collective des territoires de Nouvelle-Aquitaine. Pour le CESER, c'est une réponse partielle même si elle marque la volonté de renforcer certaines orientations déjà esquissées, notamment à travers la feuille de route « Néo Terra ». Au-delà du nécessaire accompagnement à court et moyen termes des différentes filières, le défi de la transition ne se limite pas aux seules dimensions écologiques et énergétiques perçues comme « gain de compétitivité ». Les transitions écologiques, énergétiques, solidaires doivent être considérées dès à présent comme des objectifs en soi et non uniquement comme des moyens de l'économie. Il y va aussi d'un choix de société qui devra prendre en compte les autres dimensions sociales, culturelles et démocratiques du développement que l'on souhaite pour la Nouvelle-Aquitaine et pour ses habitants.

Même s'il est difficile de faire face aux besoins de court terme tout en pensant, dès à présent, aux mutations économiques, sociales et environnementales à engager, **le CESER regrette que les actions engagées pour pallier la crise restent dans une continuité des manières de penser, une certaine permanence des outils, sans constituer une réelle rupture des formes d'intervention régionale qui pourrait être mise en œuvre en même temps.**

Tout l'enjeu sera de réinterroger les politiques et les règlements d'intervention pour poser les bases d'un modèle de développement plus solidaire, durable et résilient aux crises à venir (sanitaires, climatiques...). La refondation d'un projet régional, est cependant fortement contrainte par des perspectives budgétaires assombries. Le CESER attend de l'État et de l'Union Européenne un appui plus volontariste et à la hauteur des responsabilités et des compétences dévolues aux Régions. Des choix seront à opérer, guidés par la définition de priorités clairement établies. Revisiter les politiques régionales impliquera aussi d'abandonner certains dispositifs, qui ne seraient plus jugés prioritaires.

La résilience doit être recherchée dès à présent à l'échelle d'un territoire dans toutes ses composantes et pas seulement pour les entreprises. Les territoires et les acteurs devront être accompagnés.

Enfin, le modèle présenté repose sur un scénario optimiste de l'évolution de la pandémie. Dans un scénario moins favorable, dans lequel une rechute entrainerait un reconfinement (partiel ou total), quelles seraient les priorités du Conseil régional ? La question reste posée.

Pour plus d'informations  
[contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

**SITE DE BORDEAUX**

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

**SITE DE LIMOGES**

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

**SITE DE POITIERS**

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77